



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2024

1. MOT DU PRÉSIDENT

Pendant ces dernières années, le projet Limoil’Air a bien été présent à l’ordre du jour du conseil de quartier - de sa mise en oeuvre, aux projets qu’il a suscité, de l’évaluation de ses impacts auprès des ménages participants, jusqu’au renouvellement récent de quelques-uns des capteurs qui ont été installés dans les trois quartiers de Limoilou.

Limoil’Air, ça a été un formidable laboratoire collaboratif. Des citoyens et citoyennes ont été impliqués dans son développement, autant que des experts de disciplines variées - sciences géographiques, intelligence artificielle, informatique... Alors que les trois années du projet « officiel » se sont terminées en 2024, je tiens à remercier celles et ceux qui nous ont appuyés - Benoit Lalonde et Jeanne Picher-Labrie, du Département de géographie de l’Université Laval, Dominique Pothier et son équipe de la coopérative de solidarité en intelligence artificielle Baseline, Audrey Groleau de l’Université du Québec à Trois-Rivières, autant que le noyau citoyen engagé dans le projet (Jean-François Vallée, Joséphine Hénault, Liane Clarisse-Mouchon, Marjorie Ramirez). Ainsi que l’équipe de la Caisse Desjardins de Limoilou pour leur confiance et leur soutien dans le démarrage et les premières étapes du projet!

Et, évidemment - au premier chef - il faut remercier Guillaume Simard, coordonnateur et fondateur de Revolv’Air. Si Limoil’Air existe, c’est en grande partie grâce à lui. Grâce à son dynamisme, sa volonté d’avancer, de développer, de trouver des solutions, son désir de collaborer avec le milieu, le projet avait trouvé sa pierre d’assise. Je n’ai - sincèrement - aucune idée du nombre d’heures *pro bono* qu’il a investi au fil du temps dans ce projet, mais je les devine nombreuses, et probablement plus nombreuses que je ne puis l’imaginer! En parallèle des expérimentations et des explorations, il développait des plateformes en ligne pour répondre au désir des personnes citoyennes à explorer les données historiques du projet (Revolv’Air Dash) ou à contextualiser les données atmosphérique dans la réalité de la santé et du coût social qui lui est associé (Revolv’Air Pollution) - cela, en sus du travail de développement continu associé à la plateforme de visualisation des données en temps réel qu’il a mis en place.

À titre de président du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, autant qu’à titre de citoyen et résident du quartier, je ne saurais remercier suffisamment Guillaume de m’avoir donné l’opportunité de développer ce projet à ses côtés, de le soutenir dans le développement et le déploiement de cette initiative de sciences citoyennes, première du genre au Canada.

J’espère de tout cœur que les citoyennes et citoyens, ainsi que les acteurs du milieu (organismes, institutions, groupes), continueront de s’approprier cette plateforme, ces outils. J’espère que les conclusions et les réflexions qui ont été réalisées au fil des années permettront à la plateforme d’aller plus loin, dans ses usages autant que dans son potentiel. Bref, j’espère que ce projet aura semé les graines d’autres déploiements et développements - autant qu’aura pu constituer une initiative porteuse pour notre quartier.

Raymond Poirier, président, conseil de quartier du Vieux-Limoilou

2. SOMMAIRE DU CONTENU

1. **Mot du président**
2. **Sommaire du contenu**
3. **À propos du conseil de quartier du Vieux-Limoilou**
 - 3.1 Liste des administrateurs et administratrices 2024
 - 3.2 Public présent lors des assemblées
 - 3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées
 - 3.4 Consultations publiques
 - 3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier
 - 3.6 Mémoires et avis déposés par le conseil de quartier
 - 3.7 Lettres d'appui produites par le conseil de quartier
4. **Comités externes auxquels participe le conseil de quartier**
 - 4.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - 4.2 Comité de vigilance des activités portuaires
 - 4.3 Comité de cohabitation Port-Communauté
 - 4.4 Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - 4.5 Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville
 - 4.6 Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou
 - 4.7 Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
 - 4.8 Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec
 - 4.9 Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et Basse-Ville
5. **Projets et initiatives du conseil de quartier**
 - 5.1 Ma carte alimentaire Limoilou
 - 5.2 Ruelles du Vieux-Limoilou : traverses de chat
 - 5.3 Mon quartier averti - illustration
 - 5.4 Bac à jouets en libre service au parc Ferland
 - 5.5 Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou
 - 5.6 Limoil'Air
 - 5.7 Fenêtres sur Limoilou
 - 5.8 Ruelles du Vieux-Limoilou : histoire
6. **Mobilisations auxquelles a participé le conseil de quartier**
7. **États financiers 2024**

3. À PROPOS DU CONSEIL DE QUARTIER

Interlocuteur privilégié de la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est notamment appelé à :

- Émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet touchant le quartier qui leur est soumis par la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique;
- Transmettre leur avis au Conseil de ville ou au Conseil d'arrondissement sur toute matière concernant le quartier;
- Bonifier l'offre de service et contribuer à la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Le conseil d'administration du conseil de quartier est composé de 11 personnes : 4 femmes et 4 hommes élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans; ainsi que 3 personnes élues pour un mandat de deux ans ou nommées pour un an par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle. La conseillère municipale est membre d'office du conseil d'administration sans droit de vote.

Le conseil de quartier Vieux-Limoilou représente environ 15 000 citoyens et citoyennes.

3.1 Liste des administrateurs et administratrices 2024

Au fil de l'année 2024, c'est 9 administrateurs et administratrices bénévoles, dans des postes élus ou cooptés, qui ont assumé diverses fonctions au sein du conseil de quartier du Vieux-Limoilou - soit dans le cadre de son fonctionnement, soit dans la participation à divers comités ou dans le cadre de diverses démarches de consultation. .

Par ordre alphabétique –

Membres votant :

CHAHINE, Karim
ITCHOLA, Anifatou
ORTMANN, Jason F.

CHAGNON-ROY, Gabrielle
HARVEY, Colette
POIRIER, Raymond

CLAVEAU, Martin
MICHEL, Barbara
RAMIREZ, Marjorie

Membres non votant :

SMITH, Jackie

Conseillère municipale, district Limoilou

3.2 Public présent lors des assemblées 2024

De façon générale, sur 10 mois, on parle d'une médiane d'environ 19 personnes présentes aux assemblées - incluant les administrateurs et administratrices du conseil de quartier, de même que des observateurs réguliers (conseillère municipale, conseillère en interaction citoyenne).

Avec une année chargée, et des administrateurs ou administratrices fort sollicités par diverses mobilisations et comités, des défis quant à la promotion des séances ont également été observés. La promotion des séances sur les médias sociaux n'a pas été réalisée avec régularité, et aucune publicité papier n'a été produite. La liste d'envoi demeure le principal outil de diffusion et de promotion des séances régulières. Les budgets publicitaires ont essentiellement été utilisés pour la promotion de l'assemblée générale ainsi que pour la promotion de certains projets.

Les séances de l'année 2024 ont été intégralement tenues en format 100% présentiel.

Présence mensuelle :

- Janvier : 19
- Février : 14
- Mars : 13
- Avril : 46
- Mai : 13
- Juin : 23
- Septembre : 15
- Octobre : 10
- Novembre : 15
- Décembre : 18

3.3 Présence d'intervenants externes lors des assemblées

Quatre intervenants externes ont été conviés en 2024 par le conseil de quartier :

- Clément Lemieux, directeur général du Patro Roc-Amadour, en février, est venu présenter le projet d'expansion de l'institution.
- Nancy Desharnais, Antoine Morisset et Maxime Girard, de la démarche Rendez-vous Limoilou, qui sont venus échanger avec les administrateurs et administratrices, ainsi que les personnes présentes, autour de ladite démarche en décembre.

De ce fait, le conseil de quartier a reçu moins d'invités qu'à l'habitude à l'occasion de ses séances mensuelles.

3.4 Consultations publiques

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a été appelé à répondre à la demande de consultation suivante en 2024 :

- **Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 15028Hb, 15054Hb, 15055Hb 15072Hb et 19100Hc, R.C.A.1V.Q. 501 (Quartiers Saint-Sauveur et Vieux-Limoilou, districts électoraux de Saint-Roch-Saint-Sauveur et de Limoilou)**

La Ville souhaite régulariser huit ateliers d'artistes non conformes répartis dans six zones de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Parmi ces zones se trouve la zone 19218Cc, du quartier du Vieux-Limoilou.

De plus, le conseil de quartier a participé à divers ateliers organisés par le Service d'interaction citoyenne au fil de 2024. De façon générale, les administrateurs et administratrices, lorsque sollicités, se mobilisent afin de participer le plus possible à divers ateliers ou séances spéciales.

3.5 Résolutions adoptées par le conseil de quartier

En 2024, 35 résolutions ont été adoptées par le conseil de quartier. De celles-ci, 20 relèvent d'éléments de procédures (dépôts de projets, paiements divers, ouvertures d'assemblées ou adoption de procès verbaux). Les 15 résolutions restantes étaient des résolutions visant à interpeller l'administration municipale, ou d'autres paliers de gouvernement, autour de divers enjeux. Sur ces quelque 15 résolutions, 5 sont demeurées sans réponse à l'assemblée générale 2025, alors que d'autres ont obtenu des réponses ou sinon, à tout le moins, des suivis au sein d'autres instances (comités, conseil municipal).

- **Résolution concernant une invitation lancée au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire (janvier 2024)**

Le conseil de quartier :

DÉSIRE poursuivre le dialogue avec le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, et estime que les échanges écrits actuels sont limitatifs pour la compréhension mutuelle.

SOLLICITE une rencontre avec le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, afin de comprendre et d'appréhender le processus décisionnel entourant la mise en place d'infrastructures de loisir

ESPÈRE que cette rencontre permettra également, à terme, d'explorer les avenues potentielles de façon à bonifier l'offre de loisirs du parc d'Iberville.

SOUHAITE, en amont de la rencontre, obtenir la liste des critères utilisés pour l'évaluation de la pertinence ou de la non-pertinence d'un équipement de loisir hors de la règle du 1,5 kilomètre afin de se préparer adéquatement.

Aucun suivi n'a été obtenu pour le moment.

- **Résolution concernant les appels à la solidarité lors des épisodes de smog et l'encadrement des agents polluants (février 2024)**

Le conseil de quartier :

SALUE la décision de l'administration municipale quant à la mise en application de la réglementation en vigueur concernant le chauffage au bois et la pollution atmosphérique – ainsi que l'appel à la solidarité qui a été lancé, il y a quelques semaines, concernant un épisode de smog anticipé.

SOUHAITE également savoir de quelle manière cet appel à la solidarité est appliqué en ce qui concerne la gestion de l'incinérateur et de ses émissions, dans le contexte de l'anticipation de ce type d'épisode : a-t-on prévu un mécanisme visant à organiser le calendrier en fonction de la qualité de l'air ambiant actuel autant qu'anticipé?

SOUHAITE aussi savoir si des représentations, en lien avec cet appel à la solidarité, ont été effectuées ou ont été prévus avec d'autres émetteurs d'émissions polluantes – notamment les entreprises et organisations présentes sur le territoire de la zone industrialo-portuaire bordant les quartiers de Limoilou – afin que ceux-ci ajustent leur calendrier de production et les émissions produites en fonction de cette anticipation?

RAPPELLE, enfin, qu'en collaboration avec ses partenaires, il soutient le développement de la R&D sur la qualité de l'air de Limoilou à partir des cinq millions et plus de données mesurées sur le réseau de capteurs Limoil'Air – dont, notamment, une initiative d'apprentissage sur ses données historiques visant à produire un premier algorithme d'anticipation des vulnérabilités liées à la qualité de l'air dont les résultats pourraient bonifier les systèmes déjà en place, ou soutenir le développement d'outils algorithmiques plus poussés et plus précis.

Aucun suivi n'a été obtenu pour le moment.

- **Résolution concernant l'ajout d'un arrêt temporaire à l'intersection de la 2e Rue et de la 9e Avenue** (mars 2024)

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Ville de Québec de répondre favorablement la demande des citoyennes et citoyens du secteur en effectuant rapidement les analyses nécessaires visant à effectuer l'ajout d'un arrêt temporaire sur la 9e Avenue, à l'intersection de la 2e Rue;

SUGGÈRE de mettre en place dès que possible des aménagements temporaires afin de réduire la superficie de l'artère dans le cadre d'une initiative pilote;

RÉITÈRE sa demande d'une évaluation formelle et à long terme de l'aménagement de la 9e Avenue, dans une perspective de sécurisation et de déminéralisation,

RÉITÈRE sa préoccupation quant à la largeur de l'artère – d'une largeur injustifiée, celle-ci amène ponctuellement des enjeux liés notamment à la vitesse de circulation;

ESTIME que l'espace perdu en raison de la trop grande largeur de la 9e Avenue pourrait être réinvesti au bénéfice de la communauté – par exemple, à travers la création d'une barrière verte entre les résidences et la zone industrielle, qui pourrait prendre la forme d'un boisé dense ou encore d'un parc urbain;

PROPOSE que, advenant que des travaux majeurs soient prévus à proximité dans le secteur – par exemple sur des artères attenantes comme le boulevard des Capucins – que l'occasion soit saisie par la Ville de Québec pour inclure le réaménagement sécuritaire de la 9e Avenue ainsi que sa déminéralisation partielle au bénéfice de la santé des citoyennes et citoyens.

Suivi obtenu / Pierre-E. LeMay, ingénieur au Transport et mobilité intelligente :

« En raison de la configuration du sens unique de la 2e rue, des arrêts toutes directions à cet endroit ne peuvent être installés (aucun débit provenant de la 2e rue). Un projet de réaménagement de la 9e avenue est toutefois prévu, pour rétrécir la largeur de la chaussée et ainsi contribuer à la réduction des vitesses pratiquées. »

- **Résolution concernant le désir du conseil de quartier et des citoyennes et citoyennes du Vieux-Limoilou de co-construire le mode de propriété des ruelles du quartier avec la Ville de Québec (mai 2024)**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE les refus répétés de l'administration municipale de mettre en place une approche de co-construction relativement aux ruelles du quartier, et cela depuis plusieurs années ;

DEMANDE à nouveau la mise en place d'un dialogue concret entre la Ville de Québec et les citoyennes et citoyens de Limoilou autour des ruelles et INVITE la Ville de Québec à profiter de la structure émergente qu'est la Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou afin d'ancrer ce dialogue ;

SOUHAITE que le dossier soit envisagé dans une approche de co-construction avec le milieu, plutôt que dans une approche top-down comme c'est le cas actuellement ;

ESTIME qu'une analyse plus large devrait être faite concernant le dossier des ruelles et que cette analyse pourrait intégrer, entre autres éléments :

- Un état des lieux précis quant à la propriété des ruelles actuellement : quelles ruelles sont sous propriété fiduciaire de Revenu Québec, quelles ruelles sont en propriété indivise et, dans ce second cas, quels sont les propriétaires riverains qui en sont les détenteurs ;
- Une analyse longitudinale quant aux modes de propriété et aux solutions à envisager concernant les ruelles, qui pourrait inclure :
 - La municipalisation.
 - Le rachat collectif par le biais d'une fiducie d'utilité sociale ou d'un OBNL ;
 - Le rachat individuel avec une gestion collective soutenue par la Ville ;
 - Le rachat individuel avec une gestion par quadrilatère.
- Une analyse large quant à la structure légale et aux documents devant l'accompagner, tels que des actes d'indivision, la possibilité d'un statut légal particulier pour les ruelles, les structures de gestion, les responsabilités partagées entre personnes citoyennes et l'administration municipale, etc. ;
- Une analyse financière qui prend en compte les possibilités offertes par les responsabilités et obligations légales liées aux divers modes de propriété, plutôt qu'une seule interprétation de ces éléments ;
- Une revue détaillée de l'information existante — entre travaux de recherche, aspects patrimoniaux, jurisprudence ou encore désirs exprimés par les citoyennes et citoyens au fil de multiples consultations publiques menées depuis 10 à 15 ans ;
- Une consultation auprès de la population, une fois que des scénarios porteurs et réalisables aient été identifiés, afin de permettre à chacun et chacune de prendre une

décision éclairée et informée quant à l'enjeu plutôt que de choisir unilatéralement une approche, qu'elle soit porteuse ou non.

RÉITÈRE que l'analyse réalisée par la Ville de Québec en avril 2023 est incomplète et ne peut pas être considérée telle que l'aboutissement du processus d'évaluation ;

ESTIME que les citoyennes et citoyens méritent d'avoir l'information la plus complète possible afin d'avoir l'assurance que la porte de sortie choisie pour cette problématique datant de plus de 75 ans est la meilleure ou la plus adéquate, dans un contexte où l'opinion publique est partagée et tiraillée entre les différents scénarios à envisager ;

RAPPELLE à la Ville de Québec que le milieu est mobilisé et actif face à cet enjeu, porteur d'un désir de contribuer de façon constructive aux travaux en cours et à venir.

Suivi obtenu / Martine Caron, directrice de section, Planification de l'aménagement et de l'environnement :

« Un comité paritaire sur un projet pilote sera lancé avec les citoyens du Vieux-Limoilou. C'est un projet pilote sur les ruelles. La rencontre est prévue pour lundi le 15 juillet prochain. »

- **Résolution concernant les défis liés aux déplacements en raison des nombreux chantiers en cours** (juin 2024)

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DEMANDE à la Ville de Québec si les différents contracteurs affectés à des chantiers existant de façon contiguë sont en contact les uns avec les autres, de façon à assurer que les itinéraires de contournement sont fonctionnels et applicables - des citoyennes et citoyens ayant assimilé les déplacements dans le quartier à un labyrinthe dont, parfois, la sortie n'est pas accessible;

DEMANDE s'il l'adéquation entre les simulation effectuées à distance dans les préparatifs et la réalité du terrain est avérée et, si ce n'est pas le cas, à quel point des modifications peuvent être effectuées avec agilité - et, de ce fait, de quelle façon la Ville et ses sous-traitants pourraient réagir avec plus de proactivité;

ESTIME que les agents de liaison sur le terrain et les ressources d'aide existantes ne sont pas nécessairement assez visibles ou connus, et de ce fait, sont sous-sollicités par les citoyennes et citoyens;

DÉPLORE que la circulation de transit se voie accentuée dans les ruelles, dans un contexte où les panneaux de sensibilisation placés par la Ville de Québec à leur entrée, afin d'en diminuer le trafic, n'ont qu'un impact limité sur ladite circulation;

SIGNALE qu'en raison de la réglementation actuelle liée aux ruelles, ce sont les citoyennes et citoyens qui se retrouveront, suite aux travaux, à évaluer, réparer ou subir les impacts associés à cette circulation accrue sur le pavage de ces artères secondaires;

MENTIONNE qu'en raison du stationnement pratiqué dans certaines ruelles, des citoyennes et citoyens ont rapporté au conseil de quartier que, ponctuellement, il n'était pas possible de se rendre en services d'urgence - exemple : ambulance - ni à l'avant ni à l'arrière de leur résidence, causant certains stress évitables;

DÉPLORE que la multiplication des chantiers rende également plus difficile l'accès au transport collectif pour certains et certaines étant limité dans leur capacité à se déplacer, alors que les trajets 800, 801, 28, 19 ou 36 pouvaient se retrouver à une dizaine de minutes de marche de certaines résidences;

ESTIME que, sans remettre en question les travaux eux-mêmes, des leçons sont à tirer des travaux de l'automne 2023 et du printemps / été 2024, en matière de déplacements et de mitigation de la circulation de transit;

RAPPELLE que des situations particulières relatives à la pollution atmosphérique ont cours dans le Vieux-Limoilou et que les mesures de mitigation relativement à la qualité de l'air devraient être appliquées avec un soin et une fréquence particulière.

Suivi obtenu / Patrick Meunier, directeur de division, Service du Transport et mobilité intelligente :

« Pour le TMI, la coordination des divers chantiers dans le Vieux-Limoilou est activement suivie par l'équipe de gestion des entraves. Nos équipes travaillent en étroite collaboration pour coordonner les divers chantiers publics et privés dans le secteur, répondre aux besoins spécifiques de chaque chantier, citoyen et commerçant, gérer les entraves dynamiques et les nombreuses perturbations aux principales voies d'accès, prendre en compte les nombreux chantiers privés ainsi que l'entretien des réseaux techniques urbains, incluant Bell, Vidéotron, Hydro-Québec, Énergir, et autres.

De plus, l'équipe du TMI est en constante liaison avec les services de l'ingénierie et de l'interaction citoyenne (IC). Cette collaboration permet de s'alimenter des constats et des situations observées sur le terrain afin de réagir rapidement et d'établir une cohérence dans les impacts à la circulation du secteur. En restant à l'écoute des préoccupations des citoyens et en communiquant régulièrement avec les responsables de chantiers, nous veillons à minimiser le plus possible les désagréments et à assurer une gestion optimale des travaux. Nous reconnaissons qu'il arrive malheureusement que certaines entraves ne soient pas déclarées au TMI ou soient réalisées de manière non conforme à ce qui était

autorisé. Dans ces cas particuliers, le TMI agit aussi promptement que possible dès que la situation est portée à son attention ou que l'inspection du secteur en fait état.

Ces actions visent à minimiser l'impact des travaux sur la circulation et à assurer la sécurité et le confort des citoyens. Nous restons engagés à améliorer continuellement la communication et la coordination entre les différents intervenants pour répondre efficacement aux préoccupations des r

***Suivi obtenu* / Joëlle Godbout, directrice du Bureau Info-Chantier, Service des relations citoyennes et des communications :**

« Les agents de liaison sur le terrain et les ressources d'aide existantes ne sont pas nécessairement assez visibles ou connus, et de ce fait, sont sous-sollicités par les citoyennes et citoyens. Deux agentes Info-Chantier dédiées aux chantiers du Vieux-Limoilou sont présentes de manière quotidienne sur le terrain. Nous recevons un volume important de demande de citoyens et de commerçants. Grâce à ces demandes, nous sommes en mesure d'anticiper les besoins des citoyens et de transmettre leurs préoccupations autant au niveau des entrepreneurs et que dans l'organisation. Nous encourageons fortement les citoyens à maintenir ce lien de proximité avec notre service via le 311. Nous prenons bonne note de l'intérêt à ce que le service par le Bureau Info-Chantier offert soit davantage connu et communiqué dans le milieu. Nous veillerons à déployer des mesures appropriées. »

- **Résolution concernant l'absence d'écocentres à proximité du secteur Limoilou (juin 2024)**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

QUESTIONNE l'efficacité des mesures mises en place depuis 10 ans afin de détourner de l'incinérateur les matières qui auraient été, jadis, amenées à l'écocentre Montmorency - par exemple: l'écocentre mobile étant très populaire, mais peu présent dans le quartier - aucun n'étant prévu en 2024 dans le Vieux-Limoilou;

DEMANDE à la Ville de Québec s'il n'y aurait pas lieu de mettre de l'avant les offres alternatives, tout particulièrement les encombrants, afin de s'assurer que la population connaît bien ce service et en fasse l'usage, dans les cas où il n'est pas envisageable d'aller à l'écocentre;

ESTIME que cette promotion pourrait inclure les autres approches alternatives permettant de se départir de certains types de matières résiduelles - comme le bois de construction par exemple, qui peut être laissé à la Recyclerie de La Patente; SUGGÈRE d'ouvrir la collecte des

encombrants aux matières dangereuses dont le dépôt ne peut se faire que ponctuellement dans les écocentres mobiles - lors de leurs visites à proximité du VieuxLimoilou, ou dans les écocentres, comme la peinture, afin d'éviter la solution la plus facile, c'est-à-dire, de les jeter dans les ordures domestiques;

PROPOSE de s'assurer que la distance de 6km permettant de se rendre du Vieux-Limoilou à l'écocentre des Rivières soit la plus accessible et conviviale possible, notamment en ajoutant des accès cyclables permettant de se rendre à celle-ci - dans le même esprit où il était possible et envisageable de se rendre de façon sécuritaire à vélo à l'écocentre Montmorency;

MENTIONNE que de nombreux résidentes et résidents, ainsi que plusieurs de ses administrateurs et administratrices, continuent de déplorer la fermeture de l'écocentre Montmorency, il y a 10 ans, et l'absence d'infrastructure de recyclage de déchets qui se situerait à proximité comme cela avait été indiqué dans diverses résolutions;

SUGGÈRE que la réouverture d'un écocentre, de petite taille ou de taille équivalente à l'écocentre Montmorency, soit considérée pour desservir le centre-ville de Québec, dont le Vieux-Limoilou, en l'absence d'alternatives viables.

Suivi obtenu / Steeve Cantin, directeur de la Division de la gestion des matières résiduelles, Gestion des matières résiduelles avec la réponse suivante :

« La construction d'un nouvel écocentre permanent dans le secteur n'est pas prévue pour le moment, mais une journée de l'Écocentre mobile sera offerte dans le quartier du Vieux-Limoilou en 2025. »

Suivi obtenu / Mathieu Fournier, directeur de section au soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Gestion des matières résiduelles:

« Le transport de matières dangereuses est rigoureusement régi au Canada notamment en regard de la sécurisation des matières pendant leur transport. L'ajout de résidus domestiques dangereux (RDD) à la collecte des encombrants ne serait conséquemment pas possible en raison des camions utilisés qui ne sont pas conçus à cette fin sans compter que ces derniers compactent les matières récupérées.

Pour le moment, la Ville de Québec ne prévoit pas déployer de collecte dédiée de porte en porte de RDD préférant inviter ses citoyennes et citoyens à utiliser les écocentres mobiles et permanents. À noter que pour plusieurs matières qui font l'objet d'un programme provincial de responsabilité des producteurs (REP), différents points de dépôt non municipaux sont également disséminés sur le territoire de Québec. Pour la peinture, c'est l'organisme de gestion désigné

Éco-Peinture qui est responsable de ces points de dépôt. Vous trouverez les adresses pour Québec au <https://www.ecopeinture.ca/>

Pour en savoir plus sur tous les autres programmes de REP existants et leurs points de dépôt respectifs, visitez le <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/se-conformer/responsabilite-elargie-producteurs/> »

- **Résolution concernant les préoccupations du conseil de quartier quant à l'insertion de multiples sens uniques sur les axes nord-sud du quartier Vieux-Limoilou et son impact sur la dynamique résidentielle des 2e et 4e Avenues (septembre 2024)**

Le conseil de quartier :

S'INQUIÈTE de l'impact sur la circulation automobile que pourrait avoir l'ajout successif de trois sens uniques (1^{re}, 3^e et 8^e Avenue);

RAPPELLE que la 2^e et la 4^e Avenue sont des artères à vocation résidentielle, d'abord et avant tout, et que le déplacement potentiel d'une partie importante de la circulation nord-sud dans le quartier pourrait avoir un impact important sur la dynamique de ces zones;

RAPPELLE l'importance d'apaiser la circulation sur la 4^e Avenue et de mettre en place des mesures permettant une cohabitation sécuritaire des modes de transports, et tout particulièrement des déplacements piétons, objectif pouvant être atteint notamment par l'ajout d'espaces dédiés aux transports actifs;

SUGGÈRE à l'administration municipale de rendre publiques les analyses d'impact sur la circulation réalisées et prenant en compte l'ajout potentiel de trois sens uniques dans le quartier - dont deux sur des artères majeures;

SOUHAITE connaître les conditions d'implantation du Tramway de Québec dans le VieuxLimoilou avant que ne soit fixé de façon irrémédiable le cadre d'insertion du Corridor VéloCité sur la 3^e Avenue tel que proposé par l'administration municipale;

ESTIME qu'il risque d'être prématuré de prendre une position claire sur l'organisation des déplacements dans le quartier sans connaître de façon précise l'intégration du tramway au réseau artériel du Vieux-Limoilou;

CRAINT l'impact successif de nombreuses décisions prises concernant les déplacements dans le quartier advenant que celles-ci soient prises en silo, et l'effet domino sur la qualité des déplacements de tout type - automobile, autobus, vélo, piétons, et l'impact sur la qualité de vie qui peut en découler;

PROPOSE qu'un plan global lié aux déplacements soit réalisé pour le quartier Vieux Limoilou, prenant en compte les projets à venir, au bénéfice de la sécurité des déplacements et de la cohabitation harmonieuse des modes de transport dans le secteur;

Dans le contexte particulier de ce dossier, et pour ces raisons, le conseil de quartier APPUIE la demande de moratoire énoncée par la Société de développement commercial de la 3e Avenue.

Aucun suivi n'a été obtenu formellement pour cette résolution, mais un moratoire sur le projet a été mis en place pour l'été 2025.

- **Résolution concernant l'intention annoncée par QSL en juillet 2024 d'explorer la mise en place potentielle d'un terminal de conteneur au Port de Québec (septembre 2024)**

Le conseil de quartier :

RAPPELLE que les citoyennes et citoyens des secteurs voisins des infrastructures portuaires attendent toujours des correctifs substantiels visant à rectifier et bonifier la situation actuelle en matière de pollution atmosphérique;

ESTIME que l'ajout d'un terminal de conteneur, sans réduction ou transformation des activités actuellement en place, n'aura pas un impact favorable sur l'environnement - notamment en raison de la hausse potentielle de transport par camion qui risquerait au contraire d'accroître encore plus la pollution atmosphérique;

RAPPELLE que tout développement à venir devrait se faire dans le respect des populations environnantes et, de ce fait, impliquer une réduction des émissions polluantes à la source.

Aucun suivi n'a été obtenu pour le moment.

- **Résolution concernant l'incinérateur de Québec, devenu depuis 2023 le «Centre de valorisation énergétique» (septembre 2024)**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

DÉPLORE le changement de nom de l'infrastructure;

CRAINT que le terme « Centre de valorisation des données » ne vienne camoufler l'impact négatif associé à l'incinération des déchets sur le quartier;

ESTIME que la potentielle multiplication des projets de vente de vapeur amenuise les efforts potentiels liés à la réduction de l'impact environnemental de l'infrastructure, alors que la Ville de Québec devrait plutôt prôner une baisse progressive de l'intensité de son usage au fil des années à venir, au bénéfice de la santé des voisins et voisines de l'infrastructure;

PROPOSE que la Ville de Québec multiplie les efforts de réduction à la source en vue de réduire les activités de l'incinérateur - certes par le biais de la biométhanisation, mais également par la mise en place d'autres initiatives structurantes qui pourraient être liées au recyclage, au compostage ou encore à l'économie circulaire;

RAPPELLE qu'actuellement, les citoyens et citoyennes du Vieux-Limoilou et des quartiers limitrophes subissent les conséquences environnementales de la « valorisation énergétique » effectuée à l'incinérateur de Québec. .

Suivi obtenu / Jean Tousignant, directeur valorisation énergétique, Projets industriels et valorisation

« En avril dernier, M. Réal Caron, siégeant sur le Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR), et tous les membres du CVGMR, ont reçu la réponse suivante de la part de Mme Asselin au sujet de la même préoccupation que celle soulevée par le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

J'ai bien pris connaissance de votre question et je vous confirme que nous n'avons pas l'intention de modifier la dénomination du Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec.

Tout d'abord, comme vous en faites vous-même référence dans votre courriel, ce site constitue bel et bien un complexe. On y retrouve plusieurs activités et équipements:

Un processus d'incinération des déchets lié à des chaudières à vapeur industrielles permettant de récupérer une grande partie de l'énergie libérée par la combustion des déchets plutôt qu'un incinérateur de déchets. Ces fours/chaudières sont aussi munis de système de traitement des fumées.

Un centre de tri des sacs mauves appelé communément Centre de récupération de la matière organique (CRMO)

Une unité de préparation et de préchauffage de la pulpe alimentaire avant sa biométhanisation (valorisation d'énergie résiduelle produite par l'incinération)

Une unité de préchauffage des boues avant leur biométhanisation (valorisation d'énergie résiduelle produite par l'incinération)

Un ensemble d'équipements de production et de valorisation de vapeur (Nordik paper, White Birch)

Une station de traitement des boues (déshydratation puis séchage avec la chaleur résiduelle des fumées de combustion) récemment fermée.

Vous faites également référence, dans votre courriel, à la demande de correction faite dans le cadre de l'analyse du projet de PMGMR par Recyc Québec. Il est tout d'abord important de noter que cette correction concernait la modification du texte d'une seule phrase dans un document de plusieurs centaines de pages. Le texte a été modifié, en effet l'intention initiale ne correspondait pas à la lecture faite par l'analyste. Pour ce qui est de la valorisation énergétique, je tiens également à vous souligner que celle-ci n'est pas bannie par la Loi sur la Qualité de l'Environnement, mais précisée et hiérarchisée dans le cadre de l'article 53.4.1 repris ci-dessous :

La politique visée à l'article 53.4 ainsi que tout plan ou programme élaboré par la Société québécoise de récupération et de recyclage dans le domaine de la gestion des matières résiduelles doivent prioriser la réduction à la source et respecter, dans le traitement de ces matières, l'ordre de priorité suivant: 1° le réemploi; 2° le recyclage, y compris par traitement biologique ou épandage sur le sol; 3° toute autre opération de valorisation par laquelle des matières résiduelles sont traitées pour être utilisées comme substitut à des matières premières; 4° la valorisation énergétique; 5° l'élimination.

Toutefois, il peut être dérogé à cet ordre de priorité lorsqu'une analyse en démontre la justification sur la base d'une approche de cycle de vie des biens et services, laquelle prend en compte les effets globaux de leur production et de leur consommation ainsi que de la gestion des matières résiduelles en résultant.

La destruction thermique de matières résiduelles constitue de la valorisation énergétique dans la mesure où ce traitement des matières respecte les normes réglementaires prescrites par le gouvernement, dont un bilan énergétique positif et le rendement énergétique minimal requis, et qu'il contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Vous constaterez que l'ensemble des actions et mesures de la Ville s'inscrivent parfaitement dans les objectifs de la Loi sur la qualité de l'environnement. Nos intentions restent cohérentes : faire valoir l'importance de la valorisation de nos résidus ultimes. Je partage vos préoccupations et ce serait vraiment une excellente nouvelle de n'avoir aucune matière résiduelle à gérer. Mais, puisque nous devons les traiter, nous faisons le choix d'investir dans nos installations sur notre territoire, le choix de nous améliorer et, surtout, d'innover. Ainsi, en plus,

dans une logique d'économie circulaire, nous travaillons également sur des projets de valorisation de nos cendres de grille et de nos cendres volantes.

Enfin, je profite de votre question pour vous faire part de ma stupéfaction suite à la parution de l'article « [Matières résiduelles : un plan « insuffisant » | Monlimoilou](#) » qui laisse supposer que les conclusions de l'analyse du PMGMR par Recyc-Québec sont négatives. Ceci est erroné, il n'est aucunement fait mention des commentaires positifs sur les éléments que je souligne en jaune (extrait du rapport de Recyc-Québec) dans le texte ci-dessous :

Le projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) (projet de PMGMR) est clair, complet et bien rédigé. Nous tenons à souligner l'impressionnant travail effectué par la CMQ pour réaliser un portrait détaillé de la situation. Entre autres, la méthodologie est bien décrite et elle est appuyée autant que possible sur des données réelles, dont celles tirées d'une étude sur le secteur de la construction, rénovation et démolition et d'une caractérisation des matières éliminées à l'incinérateur.

Le plan d'action proposé comprend un ensemble de mesures bien choisies. Mentionnons à titre d'exemple le développement d'une stratégie métropolitaine et d'un plan d'action en économie circulaire, la gestion et la valorisation des résidus verts sur le territoire métropolitain, la mise en valeur d'au moins 90 % des biosolides municipaux et l'implantation d'une collecte municipale des résidus alimentaires auprès de 100 % des portes résidentielles et des ICI. Des fiches descriptives sont présentées pour chaque action.

Le mécanisme de suivi et de surveillance encourage l'appropriation du plan par les composantes et municipalités, par le biais des plans de mise en œuvre. De plus, il semble favoriser efficacement la communication entre les parties prenantes, notamment par la création d'un réseau d'entraide en GMR et en approvisionnement responsable, la tenue d'ateliers de bonnes pratiques et la mise en place de mécanismes de concertation et d'échanges. Une caractérisation des déchets est également prévue aux deux ans pour les secteurs résidentiels et ICI.

L'équipe de révision du PMGMR a mis en place un ambitieux processus de consultation publique, qui s'est avéré être un succès. Elle a ensuite réalisé un important travail pour analyser les contributions des 881 personnes ayant participé aux différentes activités de consultation. »

- **Résolution concernant la mise en place d'un corridor vert entre le Vieux-Limoilou et la zone industrielle (octobre 2024)**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

PROPOSE à la Ville de Québec de transformer l'immense terrain vague entourant l'incinérateur de Québec en une véritable forêt urbaine - dans l'optique où assurément certaines zones n'ont pas à être gardées exemptes de végétation;

SUGGÈRE à la Ville de Québec d'approcher le propriétaire voisin, Hydro-Québec, afin d'évaluer les possibilités de reboisement d'une partie du lot utilisé, dans le respect des usages souterrains qui doivent être préservés sur ce terrain;

SUGGÈRE également à la Ville de Québec d'envisager un usage temporaire des terrains vagues non utilisés de la zone industrielle voisine - anciennement les terrains d'InnoVitam, afin d'y planter une forêt éphémère;

ESTIME qu'une évaluation d'opportunité devrait être effectuée par la Ville de Québec quant à des terrains privés d'intérêt dans le pourtour de la zone industrielle qui pourraient être mobilisés, en tout ou en partie, pour la création d'espace boisé;

DEMANDE à la Ville de Québec de mobiliser ses partenaires industriels afin de les inciter à contribuer activement à ces actions de verdissement, en effectuant des actions de plantations en parallèle d'actions de réduction des émissions polluantes à la source;

SOUHAITE la création d'un corridor vert de protection entre le Vieux-Limoilou et la zone résidentielle limitrophe, dans la foulée des conclusions et recommandations émises en 2023 par une multitude d'organisations - dont la Santé publique de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec elle-même.

Suivi obtenu / Mathieu Roy, directeur de section, Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement

« La Ville de Québec a pris connaissance de l'extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 octobre 2024 concernant la mise en place d'un corridor vert de protection entre le Vieux-Limoilou et la zone résidentielle limitrophe.

Pour ce qui est des terrains de propriétés municipales au pourtour de l'incinérateur, la Ville de Québec prend acte de la suggestion du conseil de quartier pour la création d'une forêt urbaine et intégrera cette demande de projet potentiel dans son bassin de projets à l'étude de création de corridors verts en fonction des usages projetés de ces terrains.

Par ailleurs, il nous apparaît pertinent de rappeler l'importance des quartiers centraux dans la Vision de l'arbre et les projets de verdissement pour la ville de Québec. En effet, à travers la [Vision de l'arbre 2015-2025](#) et la stratégie de plantation intensive partagée dans le document de [Bilan et chantiers 2020-2025](#), la Ville de Québec vient affirmer son intention de prioriser ses interventions en matière de plantation dans les quartiers centraux.

La Ville s'est dotée du [programme d'alignement d'arbres](#) et elle a également tenu plusieurs journées municipales de distribution d'arbres. C'est dans cet esprit que la Ville a soutenu la collectivité en 2023 et 2024 pour des projets de plantation intensive de 2 000 arbres annuellement sur les terrains non municipaux coordonnés par le [Collectif Canopée](#) dont peuvent bénéficier les propriétaires et les organismes locaux engagés dans le verdissement. Cela a mené à la plantation de centaines d'arbres dans les quartiers centraux durant les deux derniers étés.

La Ville a aussi soutenu Emprise—espaces urbains dans son objectif de planter 500 arbres dans les quartiers de la Basse-Ville, de Limoilou et de Vanier (BVLV).

En complément, la plantation d'arbres et la déminéralisation à des fins de verdissement sont des stratégies importantes dans ces quartiers. C'est pourquoi la Ville [soutient des projets de déminéralisation de la communauté](#). La communauté est donc invitée à participer à l'effort collectif, puisque 75 % du territoire est de propriété non municipale.

La Ville appuie le conseil de quartier dans ses démarches auprès des industriels de ce secteur. Nous vous invitons à faire connaître, en complément des actions de communication municipales, les différents outils offerts aux citoyens et aux organisations pour que plus d'arbres soient plantés dans les quartiers centraux.»

- **Résolution concernant l'intersection 4e Avenue et 4e Rue et la circulation accrue sur la 4e Rue direction 6e Avenue (octobre 2024)**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RELAIE ces inquiétudes et préoccupations à l'administration municipale;

SUGGÈRE que des mesures d'apaisement de la circulation y soient implantés dès que possible en 2025, tels que le gonflement des trottoirs qui pourrait contribuer à réduire soit l'attractivité de ce chemin de transit, soit la vitesse à laquelle les automobilistes s'y engouffrent;

DÉPLORE que de telles mesures n'aient pas été mises en place d'emblée;

ESTIME que des mesures d'apaisement de la vitesse de circulation devraient être mise en place sur la portion de la 4e Avenue, entre Canardièrre et la 4e Rue - cela, d'autant si la Ville de Québec ne souhaite pas faire bénéficier cette portion de l'artère des mesures d'apaisement associés au développement d'un corridor cyclable sécuritaire;

RÉITÈRE sa proposition de réfléchir à un plan de déplacement global pour le quartier, émise dans une résolution acheminée en septembre 2024 portant sur d'autres enjeux relatifs à la circulation dans le secteur 4e Avenue.

Suivi obtenu / Pierre-E Lemay, ingénieur au Service du Transport et de la mobilité intelligente

« Effectivement, un plan de circulation est en préparation. Cette étude est cependant complexe, pour combiner les intrants des corridors cyclables, et du nouveau trajet proposé pour le tramway, entre autres. Suite à cette étude, les mesures appropriées pourront être planifiées pour un déploiement qui soit compatible avec l'ensemble des projets dans le quartier. »

- **Résolution concernant les passages piétons de la 1ère Rue dans le secteur de la 8e Avenue et du Parc D'Iberville (octobre 2024)**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RÉITÈRE à nouveau ses préoccupations quant à la sécurité piétonne sur la 1re Rue, comme il le fait de façon régulière depuis maintenant sept ans;

SUGGÈRE à la Ville de Québec de revoir la configuration du passage piétons donnant accès au Parc D'Iberville, par exemple en encadrant celui-ci par des gonflement de trottoirs ou d'autres types d'aménagements permettant d'augmenter sa visibilité;

INVITE la Ville de Québec à explorer, en parallèle, des façons d'augmenter la sécurité des déplacements piétons au carrefour 8e Avenue et l'accès à l'autoroute.

Suivi obtenu / Pierre-E. LeMay, ingénieur, Service du Transport et mobilité intelligente

« Ce passage a effectivement été analysé dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024, et une saillie de trottoir y est souhaitée, afin d'améliorer la visibilité réciproque des automobilistes et des piétons. Dans un souci d'efficacité opérationnelle, cet aménagement a été inclus dans le projet de réaménagement de la 8e avenue, lequel est prévu en 2026. »

- **Résolution concernant les travaux réalisés dans le cadre des corridors scolaires encerclant l'école Saint-Fidèle sur la 12e Rue** (octobre 2024)

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

SE DEMANDE pourquoi les gonflements de trottoirs ont été placés uniquement à l'intersection de la 12e Rue et de la 3e Avenue pour réduire la vitesse automobile à la sortie de l'artère, plutôt qu'à l'entrée de celle-ci, à l'intersection de la 4e Avenue et la 12e Rue.

***Suivi obtenu* / Pierre-E. LeMay, ingénieur, Service du Transport et mobilité intelligente**

« Les gonflements de trottoir peuvent effectivement être aménagés comme mesure d'atténuation de la vitesse. Leur géométrie permet également de réduire la distance à franchir par les piétons. Selon les besoins, comptages et problématiques observées, des saillies peuvent donc être envisagées pour l'une ou l'autre de ces raisons (ou les deux).

La coordination des aménagements proposés doit également être considérée ; en particulier ici, un réaménagement de la 4e avenue est prévu dans les prochaines années. Il n'est donc pas exclu que des saillies de trottoir soient construites dans le cadre de ce projet. »

- **Résolution concernant le bac à jouet en libre service au parc Ferland** (octobre 2024)

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

REMERCIE le Service des Loisirs d'avoir répondu favorablement à la requête;

SOUHAITE que la présence du bac à jouets en libre-service soit renouvelée à l'été 2025 au parc Ferland;

SUGGÈRE que l'infrastructure soit rendue plus attrayante pour sa deuxième année au parc Ferland, notamment par l'ajout d'une dialectique expliquant ce qu'est ce bac à jouets et son usage, par l'utilisation de couleurs vives et attrayantes afin de rendre plus visible et attractif le matériel auprès de la clientèle visée et par la bonification du matériel de jeu disponible à l'intérieur du bac;

PROPOSE au Service des Loisirs, pour ce faire, de s'inspirer de l'aménagement réalisé par d'autres municipalités pour leurs bacs à jouets en libre-service, comme Rimouski, Victoriaville, Sorel-Tracy, pour ne nommer que celles-là;

RÉITÈRE sa disponibilité afin de bonifier la présence du bac à jouets au parc Ferland à l'été prochain;

MANIFESTE son intérêt à avoir accès au retour d'expérience à la suite de la mise en place de cette installation pour une première année pilote.

Aucun suivi n'a été obtenu pour le moment.

- **Résolution concernant les inquiétudes et les préoccupations du conseil de quartier concernant tout projet potentiel lié à la vente de vapeur à l'incinérateur de Québec (novembre 2024)**

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RELAIE ses inquiétudes à la Ville concernant l'incompatibilité existante entre l'objectif de réduire les polluants atmosphériques dans les quartiers de Limoilou et l'objectif de rentabiliser les activités d'incinération, dont un axe est la vente de vapeur émise par l'incinérateur.

RAPPELLE que la population limitrophe souhaite voir réduites au maximum les activités d'incinération à l'Incinérateur de Québec - que ce soit par la biométhanisation ou par toute activité impliquant la réduction à la source, et que la vente de vapeurs ainsi que les contrats associés peuvent donner le sentiment que l'on cherche à pérenniser et maintenir un certain niveau d'activité pour les années ou décennies à venir;

ESTIME que les impacts environnementaux favorables bien souvent cités quant à la vente de vapeurs risquent d'être contrebalancés, à la négative, par les émissions polluantes et leurs impacts sur les populations avoisinantes;

RAPPELLE que la population de Limoilou est l'une de celle au Québec qui présente le plus haut cumul de facteurs de risque sociaux, économiques et environnementaux.

RAPPELLE que diverses considérations avaient été soulevées au fil des dernières années par des experts externes qui mettaient de l'avant des zones de gris quant aux connaissances disponibles quant aux émissions de l'incinérateur, manque de connaissances qui pourraient entraîner une sous-estimation des concentrations de polluants, une caractérisation insuffisante de la dispersion atmosphérique des contaminants ou encore le manque de représentativité spatiale et temporelle des échantillonnages actuellement utilisés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques;

CROIT que ces zones de gris impliquent, à court et moyen terme, la mise en place d'une attitude prudente quant aux activités de l'Incinérateur, et que la priorité des équipes devrait être

mise au profit de la réduction de l'activité des fours plutôt qu'une volonté de rentabilité des activités d'incinération;

DEMANDE que seuls deux cas d'espèce pourraient rendre socialement acceptable la vente des vapeurs de l'incinérateur :

- Dans un contexte où 100% des revenus bruts liés à cette vente sont investis dans la réduction progressive des activités d'incinération, en complément avec tout autre budget actuellement investi en ce sens ou éventuellement investi en ce sens;
- Dans un contexte où 100% des revenus bruts liés à cette vente sont investis dans les mesures de mitigation (par exemple: verdissement, déminéralisation) dans les quartiers limitrophes, en complément avec tout autre budget actuellement investi ou éventuellement investi en ce sens, et sans que ces mesures de mitigation dans le milieu ne remplacent ou se substituent à la réalisation de mesures de réduction à la source;

SOUHAITE que l'objectif principal de l'administration municipale en matière d'incinération soit la réduction à la source et la réduction du volume à l'entrée de l'infrastructure.

Aucun suivi n'a été obtenu pour le moment.

3.6 Mémoires déposés par le conseil de quartier

3.6.1 Corridor VivaCité sur la 3e Avenue : préoccupations du conseil de quartier relativement au scénario #2

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou émet d'importantes réserves relativement au Scénario #2 mis de l'avant par l'équipe du Corridor Vélo Cité (CVC). L'ajout d'un sens unique sur la 3e Avenue aura des impacts sur les artères résidentielles attenantes et l'intensité de la circulation automobile. Ces impacts seraient cumulés à ceux engendrés par l'ajout d'un sens unique sur la 1ère Avenue, advenant la réalisation du projet de tramway de Québec. Une hausse du transit automobile sur la 4e Avenue, sur la 2e Avenue et sur les rues attenantes à ces deux artères serait à prévoir, avec un impact concret sur leur vocation résidentielle et la sécurité des déplacements actifs. Le conseil de quartier rejette donc le Scénario #2, et propose soit une version du Scénario #1 adaptée aux préoccupations émises par la SDC 3e Avenue, soit l'ajout d'un Scénario #3 passant par la 4e Avenue.

[Lire l'avis détaillé](#)

3.7 Lettres d'appui produites par le conseil de quartier

Le conseil de quartier n'a pas été sollicité pour des lettres d'appui en 2024.

4. COMITÉS EXTERNES

4.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (CVGMR), anciennement appelé “Comité de vigilance de l’incinérateur de la Ville de Québec” (CVI), a été formé officiellement le 7 février 2005 et il est maintenu en action en vertu du Règlement sur l’enfouissement et l’incinération des matières résiduelles adopté par le gouvernement du Québec.

Après onze ans de travaux et de vigilance, le CVGMR a procédé à une réflexion sur son mode de fonctionnement et son mandat. Il est composé d’un total possible de 20 membres, dont 13 membres votants et 3 à 7 membres non-votants. Il se compose de représentants des conseils de quartiers, de représentants des groupes environnementaux et socio-économiques ainsi que des représentants du milieu municipal.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu’aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d’administration.

Représentant du conseil de quartier : Gabrielle Chagnon-Roy et Colette Harvey

4.2 Comité de vigilance des activités portuaires

Rappelons que le Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP) a été mis en place conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en relation avec les différents épisodes de poussière en provenance des activités portuaires.

Le CVAP est composé de représentants des citoyens du voisinage, d’un représentant de la Ville de Québec, des élus du conseil municipal – dont la présidente du conseil d’arrondissement de La Cité-Limoilou, d’un représentant de l’administration portuaire, d’un représentant du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et de représentants des autorités et des services publics.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu’aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d’administration.

Représentante du conseil de quartier : Marjorie Ramirez

4.3 Comité de cohabitation Port-Communauté

Le Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CRC) a été mis en place en 2012 afin de constituer un lieu d'échanges privilégié avec la population au sujet des projets et activités de l'Administration portuaire de Québec (APQ). Il permet aux organismes et aux résidents de la communauté de s'informer, donner leur opinion et partager des suggestions.

Représentant du conseil de quartier : Martin Claveau

4.4 Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est membre de la table de concertation vélo des conseils de quartier.

Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Représentant du conseil de quartier : Jason F. Ortmann

4.5 Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a participé, en 2021, à la mise en place d'une Table de concertation Mobilité des conseils de quartier du centre-ville. Cette Table vise à agir en complémentarité à la Table Vélo et, de ce fait, ne s'intéressera pas aux enjeux associés au réseau cyclable, mais portera plutôt son attention sur les transports collectifs et les déplacements piétons.

Parmi les dossiers sujets à échange à cette instance, citons : le Réseau express de la Capitale et le tunnel Québec-Lévis, le Tramway de Québec ou encore la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

Représentant du conseil de quartier : Jason F. Ortmann

4.6 Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou

Sous la responsabilité du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, la Table de concertation citoyenne sur les ruelles de Limoilou est un carrefour de convergence visant à faciliter et accélérer le partage d'informations et de préoccupations, ainsi que de pistes de solutions,

relativement à l'enjeu de propriété des ruelles du Vieux-Limoilou et, plus largement, des réalités liées à ce réseau artériel au cœur du quartier.

Agissant en complémentarité et en collaboration avec la Ville de Québec et toute instance mise en place par celle-ci relativement à la problématique des ruelles, la Table de concertation citoyenne sur les ruelles de Limoilou épaulera et soutiendra ces instances notamment en facilitant le transfert d'information, en accélérant les démarches de validation et en permettant la mise en commun d'expertises citoyennes relativement à l'enjeu des ruelles du quartier et de leur propriété.

Représentant du conseil de quartier : Colette Harvey et Raymond Poirier

4.7 Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Rendez-vous Limoilou est une démarche en développement des communautés. Il s'agit d'un regroupement de citoyens et citoyennes, ainsi que de diverses organisations (organismes communautaires, écoles, institutions, etc.) de Limoilou. Ensemble, ceux-ci travaillent de manière concertée à améliorer les conditions de vie de la population, en particulier celles des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

Un représentant du conseil de quartier du Vieux-Limoilou siège à son comité de gestion. Des représentants du conseil de quartier siègent également au sein des trois chantiers de l'initiative : Environnement, Sécurité alimentaire et Logement.

Représentant au comité de gestion : Barbara Michel

Représentant au chantier Environnement : Raymond Poirier

Représentant au comité Sécurité alimentaire : Jason F. Ortmann

Représentant au comité Logement : Barbara Michel

4.8 Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec

Le comité, gardé sur pause en 2024, réunit les présidents des 13 conseils de quartier présents sur le trajet du projet, un représentant du CIUSSS de la Capitale-Nationale, des représentants du milieu communautaire et du milieu commercial, ainsi que des ressources techniques provenant de la Ville, du RTC ou de partenaires privés, dans l'objectif de permettre des échanges constructifs et une concertation entre la Ville et la communauté afin d'assurer un arrimage entre les actions d'information et de consultation déployées par nos équipes et les besoins exprimés par les citoyens.

Représentant du conseil de quartier : Raymond Poirier

4.9 Comité élargi sur la mobilité active dans le secteur Hamel-Laurentienne

Vu l'ampleur du PPU Hamel-Laurentienne adopté en 2022 par la Ville de Québec, le conseil de quartier de Vanier anticipe un impact majeur sur tous les types et tous les modes de déplacement.

De façon à anticiper d'éventuelles participations ou prises de position, le conseil de quartier de Vanier a convié des représentants des conseils de quartier de Lairet, Vieux-Limoilou et Saint-Sauveur à réfléchir à l'évolution de la mobilité dans ces secteurs, et cela tout particulièrement concernant le boulevard Wilfrid-Hamel, le boulevard Pierre-Bertrand, la rue Soumande, la 18^e Rue, la rue Marie-de-l'Incarnation ainsi que le futur boulevard urbain Laurentienne.

Représentant du conseil de quartier : Jason F. Ortmann

5. PROJETS ET INITIATIVES

5.1 Ma carte alimentaire Limoilou

PROJET TERMINE

La population des quartiers de Limoilou peut, depuis la mi-février 2025, identifier et localiser plus facilement les différentes ressources mises à sa disposition en matière de sécurité alimentaire – des frigos-partage aux organismes communautaires – grâce au nouvel outil cartographique Ma carte alimentaire Limoilou.

L'initiative, portée par la Table en sécurité alimentaire de Limoilou, avec la collaboration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, vise à soutenir le travail des intervenants et intervenantes sur le terrain, autant qu'à aider la population à mieux connaître les diverses ressources disponibles sur le territoire limoulois en matière de sécurité alimentaire.

5.2 Ruelles du Vieux-Limoilou : traverses de chats

PROJET TERMINE

Dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'intéressera pour une troisième année aux enjeux associés à la sécurité des déplacements dans les ruelles du quartier.

Pour cette nouvelle phase, le conseil souhaite s'intéresser aux intersections entre rues et ruelles : l'un des enjeux identifiés est lié à la sécurité des déplacements entre la ruelle et le trottoir, et la rue, vers l'autre portion de ruelle - donc le passage d'un côté à l'autre de la chaussée, dans un contexte où la continuité est directe, mais où le passage n'est pas balisé. À chaque année, cela amène quelques incidents dans le cadre des déplacements scolaires documentés en plus de plusieurs situations non documentées.

L'idée du projet est de faire un pochoir en forme de chat stylisé - simplement un contour plein avec quelques détails simples qui serait peinturé sur le trottoir, aux entrées ou sorties de ruelles, avec l'objectif de sensibiliser les automobilistes, par l'art public, à l'existence d'une zone de passage non balisée.

5.3 Mon quartier averti - illustration

PROJET EN COURS

Au cœur du projet se trouve une illustration de grand format. Réalisée par le dessinateur et scénariste Patrick Blanchette (*Aube du monde des rêves*), l'affiche sera réalisée en respectant les codes visuels liés à l'univers de l'enfance - dans la ligne du *Grand livre des mots* de Richard Scarry. L'objectif est de créer un visuel qui est en soi attractif, et qui uniquement par son graphisme saura attirer le public des jeunes, et par la nostalgie qu'il provoque, susciter la curiosité des plus âgés. L'idée est d'amener des individus - et tout particulièrement des familles - à passer un moment face à l'affiche géante, à l'observer, à l'analyser.

Sur l'affiche, le promeneur verra représenté des éléments liés à son quartier. L'objectif est donc d'amener la personne à y chercher des repères - artères, immeubles, etc. Toutefois, en cherchant ses repères, l'observateur découvrira divers personnages animaliers qui habitent le quartier, et qui s'y déplacent. Chaque scène de déplacement présentée reflètera un problème rencontré - dans un contexte de cohabitation des modes de transport - au sein du quartier. Par exemple, sur la 3^e Avenue, on pourra y voir une famille de hiboux qui adopte un bon comportement afin d'éviter l'emporiage. Sur la 8^e Avenue, on pourra trouver un lapin automobiliste et une grenouille cycliste qui sont arrêtés afin de laisser passer une petite famille de souris, etc.

Chaque comportement sera accompagné par une courte légende qui permettra à l'adulte ou l'enfant-lecteur de pouvoir s'assurer de bien comprendre la nature du comportement souhaité.

5.4 Bac à jouets en libre service au parc Ferland

PROJET PRIS EN CHARGE PAR LA VILLE DE QUÉBEC

Le conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Limoilou a déposé en février 2020 un projet de bac à jouets communautaire au parc Ferland auprès du Service des loisirs de la Ville de Québec, avec la collaboration de la Joujouthèque Basse-Ville. Un financement est attendu

de la Ville de Québec (selon le cas, par le biais du Service d'interaction citoyenne ou du Service des loisirs), en complément avec un montant réservé pour le projet auprès de la Caisse Desjardins de Limoilou. Actuellement, les partenaires du projet attendent l'aval Service des loisirs pour avancer dans l'espoir d'éventuellement pouvoir réaliser un projet pilote dans le parc Ferland, au bénéfice des enfants du quartier.

Pour l'instant, un comité-conseil visant à mettre en place une politique autorisant et balisant l'intégration de bacs à jouets en libre service a été mis en place en 2022, avec une rencontre en virtuel ayant été réalisée, ainsi que des avis courriels sollicités.

5.5 Frigo-partage pour le Vieux-Limoilou

PROJET ANNULÉ

Le projet de frigo-partage consiste en l'installation d'un réfrigérateur dans l'espace public afin que la population y dépose des denrées. Il peut s'agir de nourriture ou de repas déjà préparés que les gens ont en trop, ou encore de surplus provenant des épiceries ou des restaurants. En tout temps, n'importe qui peut ouvrir le frigo et prendre ce qui lui convient. Les objectifs de ce projet sont d'éviter le gaspillage alimentaire, favoriser l'entraide et offrir de la nourriture à ceux qui en ont besoin.

L'initiative répond à un réel besoin de la population du Vieux-Limoilou : en effet, la défavorisation est forte dans le quartier, où environ une personne sur quatre vit sous le seuil de faible revenu, alors que, comparativement, cette situation est vécue par une personne sur dix au niveau de l'agglomération de Québec. Le projet de frigo-partage n'a pas la prétention de répondre aux besoins de sécurité alimentaire des personnes en situation de pauvreté, mais sera une option supplémentaire pour les gens qui ne peuvent se nourrir adéquatement.

Le projet a dû être annulé en raison de divers enjeux au démarrage de celui-ci.

5.6 Limoil'Air

L'objectif de Limoil'Air, est de s'outiller, se doter d'une compréhension élargie des enjeux, réalités et méthodes relatives à l'analyse de la qualité de l'air, autant que d'obtenir une compréhension plus large des dynamiques liées à la pollution atmosphérique dans les quartiers de Limoilou. Avec ces capteurs, la présence et la qualité de PM2.5 qui se trouvent dans l'air ambiant de Limoilou sera mesurée à chaque dix minutes. Les données recueillies chez les gens seront ensuite envoyées à fréquence régulière vers la plateforme Web de Revolv'Air, à partir de laquelle elles pourront ensuite être mises en relation avec d'autres données environnementales. Tout au long de cette collecte de données, les ménages participants auront l'opportunité de mettre en place une démarche scientifique d'analyse et seront invités à tenir un journal de bord lié à la qualité de l'air ambiant, et ce, tout en étant accompagnés par un groupe de professionnels et experts associés à divers organismes et institutions de recherche de la région.

La démarche sera également documentée, et les données archivées et partagées, afin de permettre leur réutilisation dans le cadre d'autres études ou analyses.

Pour visualiser les données en temps réel : <https://app.revolvair.org/revolvair>

Pour analyser les données historiques : <https://revolvair.org/revolvair-dash/>

Chapeauté par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou et la plateforme Revolv'Air, le projet est réalisé grâce au Fonds Écoresponsable de la Caisse Desjardins de Limoilou, ainsi qu'avec la collaboration du député de Jean-Lesage, Sol Zanetti. Les conseils de quartier de Lairet et de Maizerets participent également à l'initiative. À noter que certains capteurs, sur des édifices municipaux, ont également été installés en collaboration avec la Ville de Québec.

5.6.1 Renouvellement de la flotte de capteurs Limoil'Air

PROJET TERMINÉ

En collaboration avec Revolv'Air, et grâce à un financement obtenu à même son budget d'initiatives, le conseil de quartier a soutenu le remplacement d'environ 40 capteurs présents dans les trois quartiers de Limoilou à l'automne 2024.

5.7 Fenêtres sur Limoilou

PROJET TERMINÉ

Limoulois et Limouloises ont vu apparaître entre mai et octobre 2024 dans leurs ruelles une série de neufs portraits de résidentes et résidents, accompagnés d'autant de témoignages audios. À travers le parcours-collage Fenêtres sur Limoilou, Wartin Pantois prolonge la parole de ces personnes dans l'espace public, entre amour de leur lieu de vie et inquiétudes quant à la qualité de l'air qu'elles et ils respirent.

Témoignages audio : <https://wartinpantois.bandcamp.com/album/fen-tres-sur-limoilou>

5.8 Histoire des ruelles du Vieux-Limoilou

PROJET EN COURS

La Société d'histoire de Limoilou et le conseil de quartier du Vieux-Limoilou vont travailler de concert afin d'étudier et de documenter l'histoire et la valeur patrimoniale des ruelles du Vieux-Limoilou. Cette démarche, amorcée en janvier 2025, mènera à la production d'un rapport qui sera rendu disponible par le biais de diverses actions de vulgarisation auprès de la population du quartier.

6. MOBILISATIONS

En 2024, le conseil de quartier a participé de façon active à diverses mobilisations autour de dossiers d'importance dans le quartier du Vieux-Limoilou. Cette participation a pu prendre différentes formes : participation à des comités stratégiques, préparation de mémoires ou de résolution, rédaction de lettres ouvertes, sorties médiatiques, et plus - tout particulièrement autour de dossiers tels que la qualité de l'air, la gestion des matières résidentielles, les transports et déplacement dans le quartier, l'enjeu des ruelles et l'aménagement urbain.

En complément, le conseil de quartier a été appelé à se prononcer, publiquement, de façon particulière autour de ces enjeux - et d'autres, évidemment

7. ÉTATS FINANCIERS 2024

Conseil Quartier Vieux limoolou
Bilan
pour la période 12
au 31 décembre 2024

Actif			
Compte bancaire		\$ 13 287.87	
Part sociale		5.00	
Équip./ Logiciel informatique Limoilair		3 366.47	
	Total de l'actif	\$ 16 659.34	\$ 16 659.34
Passif			
Compte a payer LIMOILAIR 2024		\$ 3 366.47	
	Total du passif	\$ 3 366.47	\$ 3 366.47
Capitaux			
Valeur nette cumulative		\$ 4 116.03	
Bénéfice net (Perte nette)		9 176.84	
	Capitaux	13 292.87	13 292.87
	Total du passif et de l'avoir	\$ 16 659.34	\$ 16 659.34

Période	Date	Type	Numéro	Description	Débit	Crédit
8321	Publicité	Table de concertation		Solde d'ouverture	\$ 0.00	
1	31/12/24	E	2	Charges Projet Histoire Ruelle 20/11/24 Budget 2024	46.00	
				Publicité Facebook AGA remb Raymond Poirier ch 301 10/06		
1	31/12/24	E	2	Charges Projet Histoire Ruelle 20/11/24 Budget 2024	418.51	
				Publicité Mon Quartier ch 309 23/12		
				Solde d'ouverture	\$ 0.00	
				Somme des soldes 1 à 12	\$ 464.51	
				Total du compte : 8321	\$ 464.51	

Compte	Description	Débit	Crédit
Liste détaillée des écritures pour la période 1			
31/12/24	1 Produits Projet histoire ruelle 20/11/24		
1001	Caisse populaire	6 600.00	
5001	Revenus - HISTOIRE RUELLE 2025 Financement ville de Qc		6 600.00
31/12/24	2 Charges Projet Histoire Ruelle 20/11/24 Budget 2024		
1001	Caisse populaire		1 306.35
8255	Secretariat Redactions PV Jade P. Picard ch 308 29/07	540.00	
8321	Publicité Facebook AGA remb Raymond Poirier ch 301 10/06	46.00	
8101	Achat fournituremateriael Raymont Poirier ch 302 10/06	31.84	
8321	Publicité Mon Quartier ch 309 23/12	418.51	
8255	Secretariat PVJade P.Picard 2em partie 2024 ch 311 27/12	270.00	
Liste détaillée des écritures pour la période 2			
31/12/24	3 Charge Projet Cartographie		
1001	Caisse populaire		293.19
8205	Location salle CartographieImpot Stadaconna ch 297 07/03	293.19	
Liste détaillée des écritures pour la période 3			
31/12/24	4 Charge Projet Fenetre sur Limoilou		
1001	Caisse populaire		3 427.91
8251	Honoraires ArtistesLIMch303 Martin April 06/06	3 319.33	
8102	Achat fourniture & Mat.Fenetre sur LML ch306 Raymond P 16/07	35.00	
8102	Achat fourniture & Mat.Fenetre sur LMLch304 Martin April 16/	73.58	
Liste détaillée des écritures pour la période 4			
31/12/24	5 Produit Projet Limoilair 20/11		
1001	Caisse populaire	3 366.70	
5004	Revenus - LIMOLAIR Depot Ville QC		3 366.70
Liste détaillée des écritures pour la période 5			
31/12/24	6 Produit Projet Sécurité Alimentaire 28/03		
1001	Caisse populaire	4 500.00	
5005	Revenus - SECUR ALIMENTAIRE		4 500.00
31/12/24	7 Charge Projet Sécurité Alimentaire 28/03		
1001	Caisse populaire		4 500.00
8254	Honoraires Secur Alimentaire JG Droletch 307 24/10	4 500.00	
Liste détaillée des écritures pour la période 6			
31/12/24	8 Produit projet Sécurité Routiere 2024		
1001	Caisse populaire	3 000.00	
5006	Revenus - SECUR ROUTIERE 2024 VILLE QC 17/04		3 000.00
31/12/24	9 Charge Projet Sécurité Routiere 2024 VILLE QC		
1001	Caisse populaire		2 000.00
8253	Honoraires Secur Routiere 2024 VILLE QC	2 000.00	
Liste détaillée des écritures pour la période 7			
31/12/24	10 Charge Projet Sécurité Routiere 2023 VILLE QUEBEC		
1001	Caisse populaire		1 360.35
2101	Comptes à payer Secur routiere ch 298 Simon L.Fortier 31/05	1 360.35	

Conseil Quartier Vieux limoolou
 Liste détaillée des transactions
 pour les périodes 1 à 12
 au 9 avril 2025

Page : 2

Compte	Description	Débit	Crédit
31/12/24	11 Charge Projet Sécurité Routière 2023 VILLE QUEBEC		
1001	Caisse populaire		1 985.63
2101	Comptes à payer Secur routiere Ch299 Raymond poirier 10/06	1 205.64	
2101	Comptes à payer Secur routiere Ch305 Raymond Poirier 16/07	779.99	
Liste détaillée des écritures pour la période 8			
25/02/25	12 Produit depot Sol Zanetti		
1001	Caisse populaire	3 320.00	
5003	Revenus - FENETRE SUR LIMOILOU 15/07		3 320.00
Liste détaillée des écritures pour la période 9			
31/12/24	13 Frais Desjardins 2024		
1001	Caisse populaire		91.62
9001	Intérêts et frais bancaires	91.62	
Liste détaillée des écritures pour la période 12			
31/12/24	14 Depot Desjardins 2024		
1001	Caisse populaire	9.21	
5901	Revenus d'intérêts		9.21
31/12/24	15 Procès verbaux 2023		
1001	Caisse populaire		360.00
2103	Compte à payer Secretariat PV 23 ch296 JadeP.Picart 18/01	360.00	
31/12/24	16 Compte à payer Projet Limoilair 24 Logiciel Revoir payer le 17/01/25		
2104	Compte à payer LIMOILAIR 2024		3 366.47
1731	Équip./ Logiciel informatique Limoilaire ck 310 17/01/25	3 366.47	

Ventes :

Revenus -HISTOIRE DE RUELLES	\$ 6 600.00
Revenus - FENETRE SUR LIMOILOU	3 320.00
Revenus - LIMOILAIR	3 366.70
Revenus - SECUR ALIMENTAIRE	4 500.00
Revenus - SECUR ROUTIERE 2024 VQc	3 000.00
Revenus Ristourne Desjardins	9.21

Total des ventes \$ 20 795.91

Bénéfice brut (perte brute) \$ 20 795.91

Frais d'exploitation :

Achat fourni.&Materiel TableConcertation	\$ 31.84
Achat fourniture & Materiel Fenetre LML	108.58
Location salle Rue sans peur	293.19
Honoraires Artistes Fenetre sur Limoilou	3 319.33
Honoraires Secur Routiere VQc	2 000.00
Honoraires Secur Alimentaire	4 500.00
Secretariat PV	810.00
Publicité Table de concertation	464.51
Intérêts et frais bancaires	91.62

Total des frais 11 619.07

Bénéfice net (perte nette) \$ 9 176.84